

**UNE DÉTERMINATION
COMMUNE POUR DES
PRATIQUES
COMMERCIALES QUI
PROTÈGENT LES GENS
ET NOTRE PLANÈTE**



**NOTRE CODE DE
DÉONTOLOGIE DES
FOURNISSEURS**

NOTRE CODE DE DÉONTOLOGIE DES FOURNISSEURS

Chez Imperial Brands, notre réputation mondiale en tant que partenaire et employeur éthique et de confiance est l'un de nos plus précieux atouts.

Nous nous engageons à agir de manière responsable dans tout ce que nous faisons, en respectant les gens, nos communautés et la planète. Nous avons mis en place des objectifs précis pour nous assurer de concrétiser ces ambitions et une partie de cet engagement consiste à travailler avec des fournisseurs de confiance pour acquérir des produits et services de manière conforme, durable et socialement responsable.

Ce Code de déontologie des fournisseurs définit les normes minimales de comportement que nous attendons de tous les fournisseurs d'Imperial Brands. Il a été mis à jour en 2023 pour refléter les engagements que nous avons pris en matière de développement durable.

Notre ambition ne s'arrête pas à des normes minimales. Nous chercherons à lutter contre les activités qui, selon nous, pourraient enfreindre le Code et encourageons tous nos fournisseurs à rechercher des opportunités pour aller au-delà des attentes décrites dans ce Code afin de pouvoir, ensemble, avoir un impact social et environnemental positif.

Si vous avez une réelle préoccupation ou soupçonnez qu'une infraction à la loi a eu lieu, nous vous demandons également d'en parler. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante:

**Imperial Brands Plc, 121 Winterstoke Road,
Bristol BS3 2LL, Royaume-Uni**
Tél : +44 (0) 117 963 6636
Courriel : SpeakUp@impbrands.com

ITGB dispose d'une ligne de reporting distincte :

ITG Brands Speaking Up
714 Green Valley Road
Greensboro, NC 27408
Tél : +1 866 447 6092

Ou faites part de votre préoccupation en toute confidentialité à l'aide de notre service en ligne [Speaking Up](#).

Nous sommes impliqués dans cette expérience et exerçons une influence positive. Rejoignez-nous.

Javier Huerta
Directeur de la chaîne d'approvisionnement



PRÉSENTATION

Notre Code de déontologie des fournisseurs (“ le Code”) définit les normes de conduite que nous attendons des fournisseurs d’Imperial Brands - ces entreprises, prestataires de services et partenaires commerciaux qui s’engagent dans une relation commerciale directe avec Imperial Brands et ses filiales.

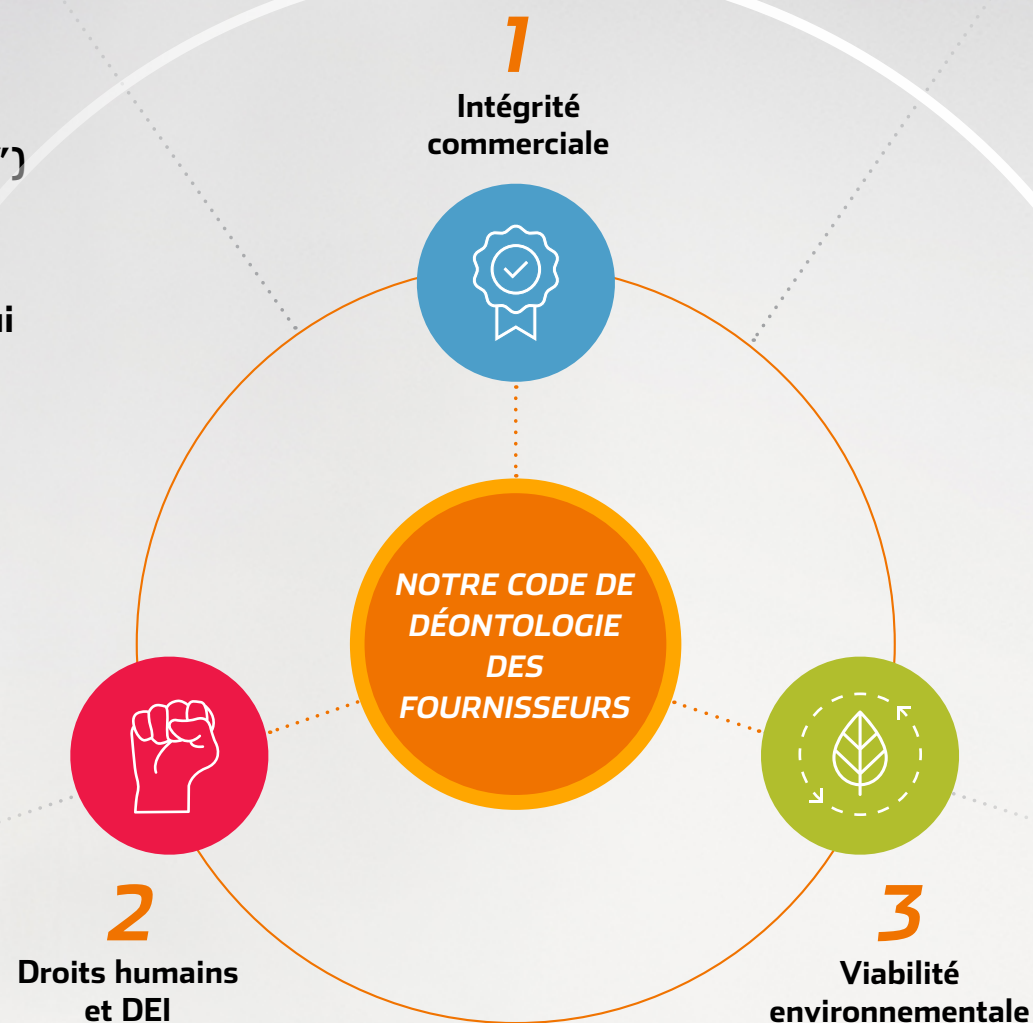
Le Code définit nos Principes fondamentaux d’approvisionnement responsable énoncés ci-dessous et explique comment nous travaillons avec nos fournisseurs pour nous approvisionner en produits et services de manière conforme, durable et socialement responsable.

Le Code porte sur trois domaines:

1. Intégrité commerciale – Nos fournisseurs sont censés mener leurs activités de manière éthique et responsable et se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur.

2. Droits humains et diversité, équité et inclusion (DEI) – Nos fournisseurs sont tenus d’offrir un cadre de travail équitable et sûr et faire preuve de respect pour les droits humains, la diversité, l’équité et l’inclusion.

3. Viabilité environnementale – Nos fournisseurs sont tenus d’adopter des politiques et des pratiques qui protègent la planète et réduisent les impacts négatifs sur l’environnement.



CE QUE NOUS ATTENDONS

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils répondent aux normes minimales décrites dans le Code - et qu'ils aillent plus loin, lorsque cela est possible ou requis par un accord contractuel. Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils s'efforcent de garantir que leurs propres partenaires commerciaux respectent des normes comparables à celles présentées dans le Code.

- Imperial Brands propose une approche « d'amélioration continue » pour la mise en œuvre de ces normes. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils soient en mesure de démontrer qu'ils agissent conformément au Code. Lorsqu'une infraction est présumée, nous pouvons demander au fournisseur de coopérer à un examen interne ou externe et de procéder à des améliorations.
- Nous bénéficions tous d'un comportement responsable car il est essentiel au maintien d'une société qui fonctionne et protège à la fois notre réputation et la vôtre. Le respect du Code et la volonté d'un fournisseur de remédier aux carences seront déterminants dans notre décision d'établir ou de poursuivre une relation commerciale.
- Si vous avez des questions sur les informations contenues dans le Code et sur ce que l'on attend de vous, veuillez contacter votre directeur local des achats.
- Si vous observez ou soupçonnez un comportement qui n'est pas conforme au Code, nous vous encourageons à en parler.
- Notre service [Speaking Up](#) est disponible pour nos propres employés et tous les acteurs externes, notamment nos fournisseurs et leurs employés. Nous comptons sur vous pour promouvoir notre service Speaking Up auprès de vos employés et de tout tiers travaillant pour le compte d'Imperial Brands.
- Vous pouvez en savoir plus sur notre approche de rompre le silence et notre politique de non-représailles dans notre Politique [Speaking Up](#) Policy.



NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Nous demandons à nos fournisseurs et partenaires de se joindre à notre détermination commune.



1



Nous sommes déterminés à respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

2



Nous sommes déterminés à agir de manière responsable et intègre dans tous les domaines de notre activité.

3



Nous sommes déterminés à promouvoir et à protéger les droits humains, notamment le droit à un milieu de travail équitable, sain et sûr pour tous.

4



Nous sommes déterminés à nous approvisionner en biens et services de manière responsable et respectueuse de l'environnement, tout en collaborant avec nos fournisseurs pour assurer des améliorations continues dans nos efforts en matière de développement durable.



NOS EXIGENCES MINIMALES

Cette section du Code résume les exigences minimales attendues des fournisseurs d'Imperial Brands. Plus de détails sont disponibles dans la section suivante.



Intégrité commerciale :

- **Lutte contre la subordination, la corruption et l'évasion fiscale :** Agissez avec intégrité et conformez-vous aux lois anti-subordination et anti-corruption.
- **Cadeaux et marques d'hospitalité :** N'offrez ni n'acceptez jamais de cadeaux, de divertissements ou de marques d'hospitalité qui constituent, ou peuvent être considérés comme une tentative d'influencer des décisions commerciales. N'offrez pas de cadeaux ou d'invitations à des fonctionnaires publics ou du gouvernement à moins que cela ne soit légal et approuvé au préalable.
- **Conflits d'intérêts :** Informez-nous de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel.
- **Confidentialité et vie privée :** Protégez nos informations confidentielles et personnelles et informez-nous en cas de violation avérée ou présumée.
- **Marketing responsable :** Ne faites pas de publicité ni ne proposez nos produits auprès de non-fumeurs ou de moins de 18 ans (ou l'âge minimum légal local s'il est supérieur). Respectez les Normes de marketing d'Imperial Brands.
- **Commerce illicite :** Ne vous livrez pas ou ne soutenez pas le commerce illicite.
- **Concurrence loyale et lois antitrust :** Conformez-vous à toutes les lois antitrust et en matière de concurrence applicables ; ne partagez pas nos informations exclusives ou confidentielles.
- **Sanctions et contrôle des exportations :** Comprenez et respectez toutes les lois imposant des sanctions et les contrôles à l'exportation applicables à votre entreprise et à la fourniture de tous biens et services à Imperial Brands.



Droits humains et diversité, équité et inclusion (DEI) :

- **Travail des enfants :** Les fournisseurs ne peuvent pas employer d'enfants de moins de 13 ans et ne peuvent pas employer de personne plus jeune que l'âge minimum légal local pour travailler. Protéger les enfants des travaux dangereux ainsi que de l'esclavage, de la traite et de l'exploitation sexuelle.
- **Esclavage moderne, travail forcé et traite des êtres humains :** Tous les travaux doivent être exécutés volontairement. N'employez aucun travailleur sur la base d'honoraires ou de servitude pour dettes. Permettez à tous les travailleurs de conserver leurs pièces d'identité et leurs documents personnels. Respectez la liberté de circulation.
- **Temps de travail, salaires et avantages :** Assurez-vous que les heures et la rémunération sont raisonnables et conformes aux lois locales. Payez les travailleurs à temps et accordez-leur tous les congés obligatoires.
- **Traitement équitable, diversité, équité et inclusion :** Traitez tous les employés avec dignité, respect et impartialité. Promouvez la diversité et l'inclusion dans l'emploi, la promotion et la gestion.
- **Liberté d'association :** Respectez le droit des employés d'adhérer ou de former des syndicats et de négocier des conventions collectives.
- **Mécanismes de plainte et recours :** Dans la mesure du possible, offrez aux employés un canal confidentiel pour signaler les plaintes et les griefs, sans crainte de représailles ou de vengeance.
- **Santé et sécurité :** Respectez toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail. Veillez à ce que les installations soient propres et sûres et fournissez aux travailleurs la formation et l'équipement appropriés.



Viabilité environnementale :

- **Lois relatives à l'environnement :** Respectez les lois et les réglementations en matière d'environnement applicables à votre entreprise. Signalez tout incident ou toute condition de travail dangereuse aux autorités locales et/ou au service Speaking Up d'Imperial Brands.
- **Améliorations continues :** Familiarisez-vous avec [la stratégie ESG d'Imperial Brands](#) et cherchez des moyens de faire progresser nos objectifs écologiques et de protéger la planète.

INTÉGRITÉ COMMERCIALE



Agir de manière responsable et intègre a permis à Imperial Brands de créer et maintenir une entreprise florissante. Nous privilégions les partenariats fiables et dignes de confiance que nous avons avec des fournisseurs qui nous permettent de nous considérer, ainsi que nos partenaires commerciaux, redevables de la conduite de nos affaires de manière professionnelle et éthique.

En qualité de fournisseur d'Imperial Brands, nous attendons de vous que vous respectiez les normes suivantes, mais dans tous les cas, vous devez au minimum respecter la législation locale :

Lutte contre la subordination, la corruption et l'évasion fiscale

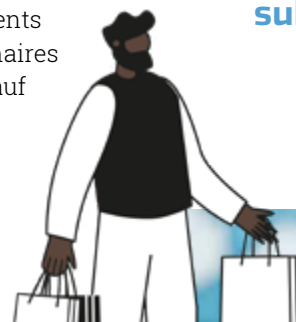
- Partagez notre politique de tolérance zéro en matière de pots-de-vin et de corruption dans toutes les interactions commerciales et respectez les lois anti-subordination et anti-corruption. Nous exercerons notre droit d'exiger des mesures correctives et de sanctionner les fournisseurs qui se livrent à des activités de corruption, notamment la résiliation d'accords contractuels.
- N'offrez, ne payez ou n'acceptez jamais de pot-de-vin.
- N'offrez ou ne donnez rien de valeur (aussi minime soit-il) à quiconque dans le but de sécuriser, conserver ou faciliter indûment des affaires (comme un paiement pour obtenir une licence ou réduire les taxes ou les droits de douane).
- Signalez tout problème de pots-de-vin ou de corruption aux équipes juridiques ou locales du Groupe, à l'adresse SpeakUp@impbrands.com ou de manière confidentielle en faisant usage de notre service en ligne [Speaking Up](#).

Cadeaux, divertissements et marques d'hospitalité

- Les principes directeurs d'Imperial Brands en matière de cadeaux et de divertissements permettent l'offre et la réception de cadeaux, de divertissements et de marques d'hospitalité raisonnables et proportionnés pour et de tiers afin d'établir un climat de bonne volonté dans nos relations commerciales.
- N'offrez jamais de cadeaux, de divertissements ou de marques d'hospitalité à nos employés et n'acceptez jamais de cadeaux, de divertissements ou de marques d'hospitalité destinés à, ou pouvant être considérés comme une tentative d'influencer indûment des décisions commerciales.
- N'offrez jamais de cadeaux, de divertissements ou de marques d'hospitalité à des fonctionnaires public ou à des agents du gouvernement, sauf lorsque cela est légal et a été autorisé.



Partagez notre politique de tolérance zéro en matière de pots-de-vin et de corruption dans toutes les interactions commerciales et respectez les lois anti-subordination et anti-corruption



INTÉGRITÉ COMMERCIALE

Conflits d'intérêts

- Agissez avec intégrité et transparence, en nous informant des relations, des investissements, des travaux ou de toute autre question pouvant constituer un conflit d'intérêts.
- Informez-nous si vous avez connaissance d'un conflit d'intérêts potentiel ou réel en travaillant pour nous (par exemple, si un employé d'Imperial Brands a une relation financière avec votre entreprise ou si l'un de vos employés est lié à quelqu'un chez Imperial Brands).
- Signalez tout autre conflit d'intérêts réel ou potentiel dès qu'il est connu.

Confidentialité et vie privée

- Protégez les informations personnelles et mettez en œuvre les mesures de sécurité adéquates pour garantir la confidentialité de nos employés, clients et fournisseurs conformément au [Règlement général sur la protection des données](#) et autres lois et réglementations applicables en matière de confidentialité des données.
- Protégez les informations confidentielles d'Imperial Brands, en les partageant uniquement avec ceux qui ont besoin d'en prendre connaissance et sont autorisés à les voir.
- Informez-nous immédiatement d'une violation de données présumée ou réelle, ou si nos informations sont divulguées à un tiers sans notre autorisation préalable. Maintenez et honorez tout accord de non-divulgaration ou de confidentialité avec nous pour protéger les informations confidentielles.

- Remplissez un formulaire de consentement de traitement des données si vous traitez les informations personnelles de nos employés, clients ou fournisseurs.

Marketing responsable

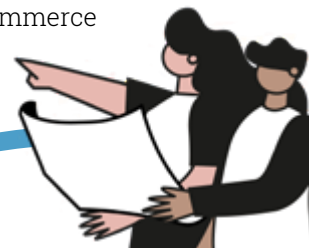
- Ne faites de publicité ou ne commercialisez notre tabac combustible ou nos produits de nouvelle génération (NGP) qu'auprès des fumeurs adultes ou des consommateurs récréatifs adultes de produits à base de nicotine. Les adultes sont des consommateurs âgés de plus de 18 ans ou d'un âge minimum local supérieur pour la consommation de ces produits.
- Appliquez les Normes marketing d'Imperial Brands aux supports publicitaires/promotionnels destinés aux consommateurs et aux activités que vous créez pour nos marques. Nos normes de commercialisation prévalent, sauf si la législation locale exige des normes plus strictes.

Commerce illicite

- Ne vous livrez pas ou ne soutenez pas le commerce illicite de nos produits sous quelque forme que ce soit et coopérez avec les autorités pour aider à empêcher que des produits illégaux ne se retrouvent sur le marché légitime.
- Respectez la Politique de conformité de l'approvisionnement des produits Imperial Brands.
- Signalez-nous tout soupçon lié au commerce illicite de nos produits, notamment l'utilisation de notre matériel de marque.



**Informez-nous
immédiatement d'une
violation de données
présumée ou réelle, ou si nos
informations sont divulguées
à un tiers sans autorisation**



INTÉGRITÉ COMMERCIALE

Concurrence loyale et lois antitrust

- Comprenez et conformez-vous aux lois antitrust et aux lois sur la concurrence applicables sur les marchés sur lesquels vous opérez.
- Ne travaillez avec nos concurrents que lorsque cela ne créerait aucun conflit d'intérêts et si des mesures appropriées sont prises pour protéger les informations confidentielles d'Imperial Brands et respecter le droit de la concurrence.
- Ne discutez pas de thèmes commerciaux de nature délicate avec nos concurrents, tels que nos coûts d'intrants, nos prix, nos conditions commerciales ou le lancement de nouveaux produits.
- N'agissez pas en tant qu'intermédiaire entre nous et nos concurrents, notamment en ne partageant pas avec nous les secrets commerciaux de nos concurrents ou d'autres informations confidentielles.

Sanctions et contrôle des exportations

- Comprenez les contrôles à l'exportation et les restrictions commerciales qui sont pertinents pour votre entreprise.
- Respectez toutes les lois applicables en matière de sanctions et les contrôles à l'exportation dans tout travail entrepris pour Imperial Brands.

Speaking Up

Faites-nous part de votre préoccupation en toute confidentialité à l'aide de notre service en ligne [Speaking Up](#) Notre Politique [Speaking Up](#) fournit de nouvelles orientations pour signaler des problèmes et des informations sur notre politique de non-représailles.



Speaking
Up



Comprenez et conformez-vous aux lois antitrust et aux lois sur la concurrence applicables sur les marchés sur lesquels vous opérez



DROITS HUMAINS



Nous valorisons la sécurité, la dignité et le bien-être de nos employés, de nos partenaires commerciaux et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Nous respectons les droits humains dans l'ensemble de nos opérations et nous engageons à éviter toute forme de travail des enfants, de travail forcé ou de servitude ainsi qu'à protéger la liberté d'association. Nous sommes guidés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Pour plus d'informations, consultez la [Politique relative aux droits humains d'Imperial Brands](#). Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent notre engagement en faveur des droits humains et qu'ils travaillent avec nous pour garantir des lieux de travail et des communautés équitables et sûrs.

En qualité de fournisseur d'Imperial Brands, nous attendons de vous que vous respectiez les normes suivantes, mais dans tous les cas, vous devez au minimum respecter la législation locale :

Travail des enfants

- Vous ne devez pas employer d'enfant de moins de 13 ans et ne pouvez pas employer de personne n'ayant pas atteint l'âge minimum légal local pour travailler.
- Des travaux légers peuvent être autorisés pendant les heures déterminées par la législation locale, à condition qu'ils n'interfèrent pas avec la scolarité, la santé ou le développement personnel.
- Vous ne devez pas employer de personne de moins de 18 ans pour des travaux dangereux (tels que définis par la législation locale).
- Protégez les enfants de l'esclavage, de la traite et de l'exploitation sexuelle.

Modern slavery, forced labour and human trafficking

- Employez des travailleurs volontairement, sur la base de termes et conditions connus et compris au moment du recrutement. Un contrat écrit doit être fourni lorsque cela est demandé ou requis par la législation locale.
- N'employez aucun travailleur sur la base de frais d'embauche, de frais d'emploi ou de servitude pour dettes de quelque nature que ce soit.
- Permettez à tous les travailleurs de conserver la propriété de leurs documents personnels, notamment leurs cartes d'identité et leurs passeports.
- Respectez la liberté de circulation.



Nous valorisons la sécurité, la dignité et le bien-être de nos employés, de nos partenaires commerciaux et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités



DROITS HUMAINS ET DEI

Temps de travail, salaires et avantages

- Garantissez des horaires de travail et des salaires légaux et raisonnables, conformes aux lois nationales ou locales, aux normes du secteur ou aux conventions collectives conclues avec les travailleurs, selon l'option qui offre la plus grande protection.
- Payez les salaires intégralement et à temps, en veillant à ce que toute retenue sur salaire soit légale, justifiée, transparente et enregistrée.
- Octroyez aux travailleurs tous les congés requis par les lois et réglementations locales, notamment les pauses, les jours de maladie, les jours de repos et les jours fériés.
- Assurez-vous que le surcroît de travail ou les heures supplémentaires sont volontaires, légaux et rémunérés conformément aux prescriptions légales.

Traitement équitable, diversité, équité et inclusion

- Efforcez-vous de fournir un lieu de travail exempt de toute forme de violence, coercition, intimidation, harcèlement, harcèlement sexuel, discrimination ou de tout autre comportement dégradant.
- Traitez tous les employés avec dignité, respect et impartialité.
- Promouvez la diversité, l'équité et l'inclusion dans l'emploi, la promotion et la représentation de la direction.
- Dans la mesure du possible, efforcez-vous d'adopter des pratiques d'achat qui soutiennent un ensemble diversifié de fournisseurs.

Amélioration continue : Diversité, équité et inclusion

- Œuvrer en faveur d'un lieu de travail plus diversifié et inclusif est notre responsabilité partagée. Nous nous employons activement pour atteindre notre objectif de parvenir à une organisation plus diversifiée et inclusive chez Imperial Brands et, dans le cadre de ces efforts, nous aimerions voir nos fournisseurs apporter leur contribution.
- Nous encourageons les fournisseurs d'Imperial Brands à mettre en place des programmes en interne pour mesurer, surveiller et promouvoir de manière proactive la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de leurs organisations.
- En savoir plus sur ce que nous faisons pour promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion sur notre site Web [ici](#).

Liberté d'association

- Respecter le droit des travailleurs d'adhérer ou de créer des syndicats ou des comités d'entreprise de leur choix et de négocier des conventions collectives sans crainte d'intimidation ou de représailles.



Nous nous employons activement pour atteindre notre objectif de parvenir à une organisation plus diversifiée et inclusive chez ITG Brands et, dans le cadre de ces efforts, nous aimerions voir nos fournisseurs apporter leur contribution



DROITS HUMAINS ET DEI

Mécanismes de plainte et recours

- Dans la mesure du possible, offrez aux employés un canal confidentiel pour signaler les plaintes et les griefs, sans crainte de représailles ou de vengeance. Visez à mettre en place un système efficace et des processus internes pour enquêter et répondre aux inquiétudes de manière transparente, équitable et rapide.
- Lorsque cela n'est pas possible, encouragez les travailleurs à signaler leurs préoccupations directement à Imperial Brands, soit à SpeakUp@impbrands.com soit en utilisant notre service confidentiel [Parler](#).

Santé et sécurité

- Respectez toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail.
- Fournissez aux travailleurs toute la formation, l'équipement et les vêtements de travail nécessaires en matière de santé et de sécurité.
- Les tâches dangereuses ne doivent pas être exécutées par des personnes non formées à cette tâche, par des personnes de moins de 18 ans, par des femmes enceintes, des mères qui allaitent ou par des personnes âgées.
- Minimisez l'exposition des travailleurs, des tiers et de la communauté aux matières et substances dangereuses.
- Veiller à ce que tout hébergement, transport ou toute autre installation commune fournie aux travailleurs soit sûre, propre et convenable.

- Signalez immédiatement tout problème de santé et de sécurité lié à votre relation avec nous à votre contact chargé des achats d'Imperial Brands, ou de manière confidentielle en utilisant notre service [Speaking Up](#) service.

Amélioration continue : Des lieux de travail plus sûrs

- Nous attendons des fournisseurs d'Imperial Brands qu'ils se joignent à nous pour chercher continuellement à rendre les lieux de travail et les communautés plus sûrs. En plus de ces exigences minimales, nous vous encourageons à obtenir toutes les certifications de santé et de sécurité pertinentes applicables à votre entreprise et à œuvrer pour identifier les risques et les dangers en matière de santé et de sécurité grâce à une surveillance et des audits réguliers des installations, des équipements et des processus.
- Parlez-nous si vous pensez qu'un aspect de notre travail pourrait être rendu plus sûr.
- Consultez notre [Politique de santé, de sécurité](#) et de bien-être sur notre site Web pour en savoir plus sur notre détermination à atteindre les normes de classe mondiale en matière de santé, de sécurité et de bien-être.



“
Les tâches dangereuses ne doivent pas être exécutées par des personnes non formées à cette tâche, par des personnes de moins de 18 ans, par des femmes enceintes, des mères qui allaitent ou par des personnes âgées
”



VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



Nous nous engageons à rechercher des méthodes de travail respectueuses de l'environnement : c'est la meilleure chose à faire pour nos collaborateurs, notre entreprise et notre planète.

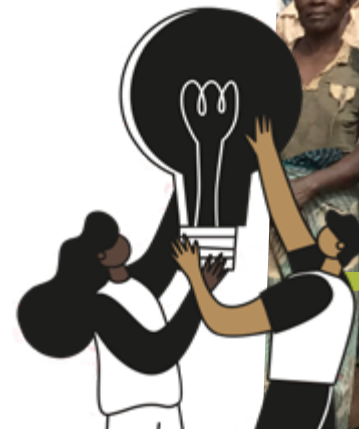
Dans nos activités, nous visons :

- **Zéro émission nette d'ici 2040**
- **Zéro déchet mis en décharge d'ici 2025**
- **Zéro déforestation d'ici 2025**

Vous pouvez en savoir plus sur nos engagements et nos objectifs écologiques dans la [Stratégie ESG d'Imperial Brands](#).

Nous vous prions de vous joindre à nous dans notre démarche visant à réduire l'impact environnemental de notre entreprise en gérant vos propres impacts environnementaux de manière responsable. En qualité de fournisseur d'Imperial Brands, nous attendons de vous que vous respectiez les normes suivantes, mais dans tous les cas, vous devez au minimum respecter la législation locale :

- Respectez les lois et les réglementations en matière d'environnement applicables à votre entreprise.
- Prenez les mesures correctives nécessaires, signalez aux autorités compétentes, le cas échéant, et informez-nous de tout incident impliquant notre entreprise qui a ou pourrait produire des effets néfastes sur l'environnement.
- Informez-nous de tout processus ou condition liée à notre activité qui pourrait nuire ou autrement affecter négativement l'environnement.



VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Amélioration continue : Viabilité environnementale

Nous vous encourageons à dépasser nos normes minimales et à adopter des initiatives qui peuvent contribuer à faire progresser nos objectifs écologiques et à protéger notre planète dans les domaines suivants :

Émissions

- Réduisez les émissions de type 1, 2 et 3 dans vos activités commerciales.

Déchets

- Atténuez l'impact des déchets générés par vos activités commerciales.
- Concevez des produits en tenant compte des opportunités de réduction des déchets.
- Augmentez la recyclabilité et la réutilisation des emballages.
- Travaillez activement à réduire les déchets mis en décharge et veillez à une élimination ou un traitement sûr et efficace des déchets.

Ingrédients, matériaux et méthodes durables

- Réduisez la dépendance aux matériaux vierges et aux ressources non renouvelables, sauf lorsque cela est requis.
- Surveillez et optimisez la consommation des ressources naturelles.
- Remplacez les produits agrochimiques toxiques et nocifs par des alternatives naturelles et non dangereuses, dans la mesure du possible.

- Travaillez avec vos fournisseurs pour garantir que les ressources naturelles sont utilisées de manière responsable.

Déforestation et biodiversité

- Cherchez à minimiser les impacts de la déforestation dans vos opérations.
- Explorez d'éventuelles pistes pour la préservation et l'amélioration de la biodiversité, notamment la prévention de la perte d'habitats et la protection d'espèces menacées ou en voie de disparition.
- Assurez la conformité avec les lois applicables sur la diligence raisonnable en matière de déforestation pour les produits présentant un risque de déforestation, et créez des processus pour exercer une diligence raisonnable et gérez les risques ou les problèmes dans votre chaîne d'approvisionnement, dans la perspective de nouvelles lois sur la diligence raisonnable.

Politique, surveillance et rapports

- Mettez en place une politique et un système de gestion environnementaux.
- Identifiez les indicateurs de performance clés pour mesurer, surveiller et améliorer continuellement les performances environnementales conformément aux initiatives de définition d'objectifs, telles que l'initiative [Science Based Targets](#).
- Participez aux soumissions annuelles au [Carbon Disclosure Project](#).



VÉRIFICATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils mettent en œuvre les normes énoncées dans le Code. Ceci comprend la mise en place des processus et contrôles nécessaires et la communication de progrès mesurables.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la mise en œuvre de nos normes, nous travaillerons, dans des cas individuels, avec vous pour améliorer les pratiques et relever les défis. Nous n'accepterons ni n'ignorerons d'activités qui, selon nous, pourraient enfreindre le Code.

En qualité de fournisseur d'Imperial Brands, vous êtes tenu de :

- Coopérer à tout examen, évaluation ou audit interne ou externe sollicité de votre entreprise et pertinent pour le respect du Code.
- Coopérer avec nous pour convenir et mettre en œuvre en temps opportun des actions visant à atténuer ou à corriger les lacunes ou les problèmes, le cas échéant.

Les fournisseurs doivent comprendre que la performance par rapport aux normes énoncées dans le Code et la volonté d'un fournisseur de rectifier rapidement toute lacune seront des facteurs importants dans notre décision d'engager ou de poursuivre une relation commerciale avec un fournisseur d'Imperial Brands. Dans certains cas, le non-respect du Code fera l'objet de mesures correctives et pourra inclure la résiliation des accords contractuels.



SPEAKING UP

Nous encourageons l'ouverture et la transparence au sein d'Imperial Brands et avec nos fournisseurs. Si vous avez des inquiétudes ou soupçonnez qu'une violation de la loi ou du Code de déontologie des fournisseurs a eu lieu, nous souhaitons que vous en parliez.

Contactez-nous à l'adresse suivante : ITGB dispose d'une ligne de reporting distincte :

Imperial Brands Plc, 121 Winterstoke Road, Bristol BS3 2LL, Royaume-Uni

Tél : +44 (0) 117 963 6636

Courriel : SpeakUp@impbrands.com

ITG Brands Speaking Up

714 Green Valley Road
Greensboro, NC 27408

Tél : +1 866 447 6092



Speaking Up

Faites-nous part de votre préoccupation en toute confidentialité à l'aide de notre service en ligne [Speaking Up](#). Notre Politique [Speaking Up](#) fournit de nouvelles orientations pour signaler des problèmes et des informations sur notre politique.



Speaking
Up

Autres informations et ressources utiles

Consultez le site Web d'Imperial Brands sur www.imperialbrandsplc.com

